

Prix « Mémoires professionnels »

APPEL À CANDIDATURES

La Conférence des directeurs d'IUFM (CDIUFM) et le Printemps des Poètes, manifestation nationale, inaugurent un **Prix de mémoires professionnels autour de la poésie.**

Le Mémoire

Ce prix récompense un mémoire professionnel réalisé durant l'année scolaire **2006-2007** par des professeurs des écoles stagiaires en deuxième année d'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) et consacré à **l'appropriation de la poésie contemporaine à l'école primaire.**

Le mémoire sera remis au formateur du PE2 puis au directeur de l'IUFM.

Le Jury

Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de poètes, enseignants et documentalistes, sous la présidence de Jean-Pierre Siméon, directeur artistique du Printemps des Poètes et professeur en IUFM.

La remise du Prix

Une remise du Prix aura lieu à l'automne 2007 dans un lieu prestigieux. Il s'agit là d'une distinction honorifique.

Le candidat primé s'engage à accepter la mise en ligne de son mémoire sur le site du Printemps des Poètes.

Délai et dossier

Le dossier de candidature doit être envoyé au directeur de leur IUFM qui le transmettra avant **le 15 juillet 2007** à Célia Galice – Le Printemps des Poètes.

Le dossier devra comprendre :

- Un exemplaire du mémoire

- Une fiche signalétique regroupant :
 - Les coordonnées du centre IUFM (nom, adresse postale, téléphone, mail) et celles du formateur ayant dirigé le mémoire
 - Les coordonnées du stagiaire ainsi qu'une adresse où le candidat peut être joint au dernier trimestre 2006
 - Un intitulé et un résumé du mémoire de 5 lignes

- Une enveloppe timbrée format 11x22 cm

- L'avis d'un formateur de l'IUFM ayant participé à la formation du candidat et/ou à la soutenance du mémoire

Contact

Célia Galice - Responsable du milieu scolaire et universitaire
Le Printemps des Poètes - 6 rue du Tage – 75013 Paris
tel : 01 53 80 42 50 - c.galice@printempsdespoetes.com
www.printempsdespoetes.com